

**République Française**  
Département du Gard

**Nombre de délégués**

Afférents au Comité Syndical :  
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :  
19 titulaires et 19 suppléants

Présents :  
13 titulaires et 1 suppléants

Excusés/absents :  
6 titulaires  
- dont suppléés : 1  
- dont représentés : 1  
18 suppléants

Votants : 15

**Date de la convocation**

22 septembre 2022

**Numéro de la délibération**

22-15

**Objet de la Délibération**

Plan de financement prévisionnel  
aide préparatoire à la candidature  
LEADER 2023-2027

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le

Et publication ou notification

Le

Loi du 5 Avril 1884 – Article 56

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU PETR GARRIGUES ET COSTIERES DE NIMES

L'an deux mille vingt-deux, le six octobre à dix-sept heures, le Comité Syndical s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des Fêtes, à Milhaud, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS.

***Étaient présents Mesdames et Messieurs les délégué(e)s du PETR :***

***Pour la communauté d'agglomération Nîmes Métropole :***

Titulaires : Madame Mary BOURGADE, Madame Aline BRUGUIERE, Madame Marie-Françoise MAQUART, Monsieur Bruno FERRIER, Monsieur Xavier DOUAIS, Monsieur Rémi NICOLAS et Monsieur Jean-Luc DESCLOUX.

Suppléant : Monsieur Daniel VOLEON.

***Pour la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence :***

Titulaires : Madame Myriam NESTI, Madame Claudine SEGERS, Madame Eliane LACROIX, Monsieur Thierry PESENTI, Monsieur Julien SANCHEZ et Monsieur Max SOULIER.

***Avait donné pouvoir :***

Monsieur Gilles DUMAS à Madame Myriam NESTI.

**Vu la délibération 22-14 du 6 octobre 2022** portant sur la désignation du PETR Garrigues et Costières de Nîmes en tant que structure juridique porteuse du GAL ;

**Considérant** que pour accompagner le GAL dans l'élaboration d'une candidature pour les années 2023-2027, le PETR Garrigues et Costières de Nîmes souhaite faire appel aux services d'un prestataire pour coanimer une grande concertation territoriale ;

Il est proposé de valider le plan de financement suivant et solliciter une subvention dans le cadre du dispositif prévu par la Région Occitanie permettant une aide préparatoire à la réponse à l'appel à candidature (mesure 19.1).

DEPENSES		RESSOURCES	
Dépense éligible forfaitaire (accompagnement concertation/stratégie)	20 500 €	LEADER	16 400 €
		Autofinancement PETR	4 100 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 500 €</b>

## République Française

Département du Gard

### Nombre de délégués

Afférents au Comité Syndical :  
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :  
19 titulaires et 19 suppléants

Présents :  
13 titulaires et 1 suppléants

Excusés/absents :  
6 titulaires  
- dont suppléés : 1  
- dont représentés : 1  
18 suppléants

Votants : 15

Date de la convocation

22 septembre 2022

Numéro de la délibération

22-15

### Objet de la Délibération

Plan de financement prévisionnel  
aide préparatoire à la candidature  
LEADER 2023-2027

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le

Et publication ou notification

Le

### Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

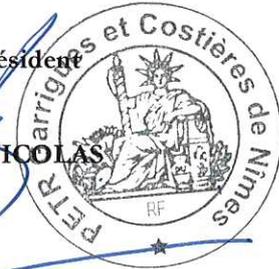
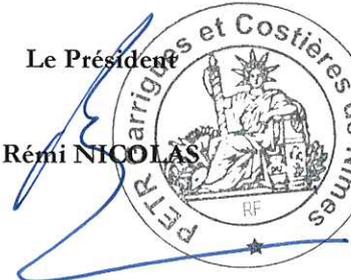
- De valider le plan de financement prévisionnel de l'ingénierie supplémentaire mobilisée pour la réponse à l'appel à candidature LEADER 2023-2027 ;
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs identifiés ;
- D'autoriser le Président à ajuster l'autofinancement en cas de variation mineure du montant des dépenses, et/ou en l'absence de subvention d'un ou plusieurs partenaires mentionnés dans le plan de financement précité ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Résultat du vote : POUR : 15    CONTRE : 0    ABSTENTION : 0

### DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations  
du PETR Garrigues et Costières de Nîmes

Le Président  
Rémi NICOLAS



The stamp is circular with the text 'PETR Garrigues et Costières de Nîmes' around the perimeter and 'RF' in the center. It features a central emblem depicting a landscape with a tower and a tree.

PRÉFECTURE DU GARD  
Reçu le

14 OCT. 2022

Bureau du Courrier